



Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration — 13 décembre 2022

Présences : Kathleen Dawson, Josée Lanouette, Catherine Code, Jared Gillespie, Erin Lukie, Bill Meyer, Kyam Shell-Schnitzer, Oleg Stratiev, Hélène Tournier et Nicolas Youngblud

Membre du personnel : Martin Goulet, directeur général

Secrétaire de réunion : Valerie Koch, Sport Law

1. Début de la réunion

1.1. Ouverture de la réunion et accueil

K. Dawson déclare la séance ouverte à 18 h 7 min, HE, le 13 décembre 2022.

1.2. Approbation de l'ordre du jour

Proposition d'adopter l'ordre du jour faite par J. Lanouette, appuyée par E. Lukie.
ADOPTÉE

1.3. Déclaration de conflits d'intérêts des administrateurs

Aucun conflit n'est déclaré.

1.4. Approbation du procès-verbal de la réunion du 23 septembre 2022

- K. Dawson informe le Conseil du retrait du mot « corrigé » du procès-verbal.
- **Proposition d'adopter le procès-verbal de la réunion du 23 septembre 2022** faite par J. Gillespie, appuyée par C. Code. – **ADOPTÉE**

1.5. Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 novembre 2022

- **Proposition d'adopter le procès-verbal de la réunion du 22 novembre 2022** faite par N. Youngblud, appuyée par J. Lanouette. – **ADOPTÉE**

1.6. Retour sur le registre des choses à faire

- K. Dawson informe le CA de mises à jour mineures apportées au Registre des choses à faire
- K. Dawson rappelle au Conseil de placer au calendrier les dates de réunion des comités pour l'année à venir.
- E. Lukie fait une mise au point sur les élections au Conseil des athlètes; un supplément d'information sera donné à la prochaine réunion.

2. Éléments exigeant une discussion ou une prise de décision

2.1. Rapport de la présidente

- K. Dawson fait une mise à jour des dossiers courants, particulièrement la récente réunion du Conseil des présidents et le processus d'examen de la sécurité dans le sport.

2.2. Rapport du directeur général

- M. Goulet fournit au CA une mise à jour du plan opérationnel de WPC, de la Ligue des championnats canadiens, des partenariats, et de l'affectation du personnel. :
- **À faire : Archiver le point Vision 2032 et le retirer du document portant sur le plan opérationnel après la décision prise le 24 septembre dernier lors du weekend de l'assemblée générale annuelle.**

2.3. Recherche de candidatures à la direction générale

- K. Dawson fait une mise à jour sur le processus de recherche d'une personne à la tête de la direction générale et revoit avec le CA la description actuelle du poste.
- **À faire : K. Dawson confirme une date limite pour le sondage de rétroaction sur le poste de DG.**

L'ordre du jour approuvé a été modifié pour placer « Entente avec le BCIS » après les éléments d'information — la modification est approuvée à l'unanimité.

3. Éléments d'information

3.1. Le point sur le Groupe de travail sur la sécurité dans le sport

- J. Lanouette fait le point sur ce Groupe.

3.2. Conseil des opérations

- B. Meyer fait des mises à jour au sujet du Conseil des opérations.
- **À faire : Revoir les états financiers de la LCC et l'ajouter à l'ordre du jour de la prochaine réunion du comité Audit et finances.**

4. Éléments exigeant une discussion ou une prise de décision

4.1. Entente avec le BCIS

- J. Lanouette et O. Stratiev résument les préoccupations soulevées par le Comité de gouvernance et de gestion des risques au sujet de l'échéancier de conformité et de la capacité requise pour sa mise en oeuvre.
- **À faire : J. Lanouette et J. Gillespie vont dresser une liste des mesures requises pour que WPC se conforme aux exigences du BCIS. Cette liste comprendra la répartition des tâches entre les personnes et les comités appropriés.**
- **À faire : M. Goulet va commencer à mettre en action les exigences de l'entente avec le BCIS. Les efforts de conformité doivent commencer dès que possible.**

5. Huis clos

- On demande à V. Koch de quitter la réunion pour le huis clos
- On demande à M. Goulet de quitter la réunion après le premier point de discussion
- Fin de la séance à huis clos

6. Conclusion de la réunion

6.1. Prochaine réunion

- 24 janvier 2023 à 18 h, HE

6.2. Fin de la réunion à 20 h 32 min, HE

- Proposition de mettre fin à la réunion faite par E. Lukie, appuyée par H. Tournier — **ADOPTÉE.**